



SECADA

Association fribourgeoise d'entraide et de dépannages en agriculture



Rapport d'activité 2021

Chambre fribourgeoise d'agriculture
Route de Chantemerle 41 - 1763 Granges-Paccot
Tél. 026 467 30 22 - secada@upf-fbv.ch - www.agrifribourg.ch

Dépannage agricole

Au cours de l'année 2021, les collaborateurs et collaboratrices au dépannage agricole du SECADA sont intervenu-e-s lors de 85 missions (81 en 2020). Le nombre d'heures de dépannage a légèrement diminué avec 8'851 heures effectuées (9'097 en 2020). Les interventions à caractère « urgent » représentent 66% des missions effectuées (81% en 2020). La crise sanitaire a empêché les agriculteurs et agricultrices de partir en vacances en 2020. Par contre en 2021, les remplacements pour les congés et les vacances sont en augmentation. Le SECADA travaille en étroite collaboration avec la cellule d'accompagnement des exploitations paysannes en difficulté (AED) à Grangeneuve.

Service ménager rural

Cette année, 9 demandes sont parvenues au service ménager rural (5 en 2020). Nos aides ont travaillé durant 474 heures en 2021 (217 heures en 2020). Le service ménager rural reste disponible en cas d'absence, de maladie ou d'accident. Les agriculteurs et les agricultrices peuvent également bénéficier de ce service sur une longue durée pour des travaux d'entretien réguliers ou des ménages hebdomadaires. A noter que sous prescription médicale, une grande partie des caisses maladies reconnaissent les factures du SECADA.

Détail des missions en heures

	Service ménager		Dépannages agricoles		Total	
	heures	%	heures	%	heures	%
décès	0	0%	6	0%	6	0%
accident	175	37%	4'341	49%	4'516	48%
maladie	104	22%	1'186	13%	1'290	14%
maternité	108	23%	110	1%	218	2%
service militaire	0	0%	225	3%	225	3%
total au tarif "urgences"	387	82%	5'868	66%	6255	67%
vacances/congés	0	0%	1'272	14%	1'272	14%
surcharge/rempl. personnel	87	18%	1'711	20%	1'798	19%
total au tarif "vacances"	87	18%	2'983	34%	3'070	33%
Total	474h		8'851h		9'325h	

Personnel

Comme l'année passée, nous avons travaillé avec 31 personnes, 7 femmes et 24 hommes âgés de 20 à 72 ans. Un collaborateur est employé à 60% et toutes les autres personnes sont engagées par contrat temporaire. Les engagements se font sur appel et le salaire horaire est identique pour tout le personnel.

L'association cherche toujours du personnel qualifié prêt à aider les agriculteurs et agricultrices du canton de Fribourg. Les jeunes terminant leur apprentissage, les exploitants cherchant un travail d'appoint, mais également les personnes souhaitant combler une saison ou simplement leurs week-ends sont les bienvenus au SECADA.

Les agriculteurs et agricultrices qui trouvent eux-mêmes leur dépanneur et qui ne souhaitent pas s'encombrer avec les formalités administratives ont la possibilité de passer par l'association. Dans ce cas, l'association engage et assure l'employé pour la durée du dépannage.

Réservations

Les demandes de dépannages se font au 026 467 30 22. Pour les réservations dites non-urgentes (congé, vacances, surcharge de travail), je vous conseille de remplir le formulaire en ligne « Demande de dépannage » directement sur la page internet du SECADA.

Tarifs

Les tarifs sont actuellement les suivants :

Membres

- CHF 25.—/heure maladie, accident, maternité, paternité, service militaire
- CHF 27.—/heure vacances, congés, surcharge de travail, remplacement du personnel
- CHF 15.—/aller-retour indemnité de déplacement

Non-membres

- CHF 33.—/heure pour tous les cas
- CHF 15.—/aller-retour indemnité de déplacement

Les assurés Agrisano bénéficient d'une participation aux coûts des missions de dépannage et des aides familiales en cas d'accident ou de maladie pouvant atteindre CHF 1'500.— par année, pour autant que les conditions suivantes soient remplies :

- Adhésion à l'assurance obligatoire des soins auprès de la Caisse-maladie Agrisano SA.
- Conclusion d'une assurance indemnité journalière (AGRI-revenu ou anc. AGRI-KTLW) de CHF 75.— au minimum.



Finances

Les comptes de l'association bouclent avec un déficit de CHF 24'016.—. Lors de l'assemblée générale 2021, les membres ont adopté une augmentation des cotisations. Grâce à cette adaptation, nous espérons que le SECADA retrouvera une situation financière saine.

Comité directeur

Le comité directeur se compose de 13 membres au total. Six agriculteurs et une agricultrice représentant la profession, soit une personne par district ainsi que six membres représentant les personnes morales. Les sièges de l'Etat de Fribourg, de Grangeneuve et de l'AFP respectivement de Monsieur Pascal Krayenbühl, Monsieur Alexandre Horner et Madame Antoinette Bapst-Jemmely seront vacants dès 2022.

Glâne : Joël Marmy, Villaz-St-Pierre, président	Etat : Pascal Krayenbühl, Sagri
Gruyère : Olivier Gapany, Marsens, vice-prés.	UPF : Frédéric Ménétrety, CFA
Broye : Sylvie Marmy, Forel	Grangeneuve : Alexandre Horner, CFTN
Sarine : Philippe Bapst, Ependes	Banques : Alain Koller, BCF
Lac : Emmanuel Chatton, Pensier	AFP: Antoinette Bapst-Jemmely, Autafond
Singine : Jean-Daniel Rudaz, Schmitten	Commerces : Morgan Grandjean, Landi
Veveyse : Jean-Luc Maillard, St-Martin	

Membres

Je souhaite tout particulièrement la bienvenue aux exploitants qui ont rejoint l'organisation. Au 31.12.2021, l'association recensait 96 membres collectifs et 965 membres individuels, soit un total de 1'061 membres, contre 1'083 l'année précédente. Je remercie tous les membres cotisants sans qui, ne l'oublions pas, le SECADA n'existerait pas.

Cotisations annuelles :

nouvelles cotisations

Membres individuels

dès le 01.01.2022 :

– Pour un service	CHF 70.—	CHF 100.—
– Pour deux services (agricole et ménager)	CHF 110.—	CHF 150.—

Membres collectifs

– A but idéal	CHF 60.—	
– A but commercial	CHF 120.—	
– Corporation de droit public	CHF 60-300.—	(selon le nombre d'habitants)

Remerciements

Je remercie chaleureusement tous les membres fidèles et indispensables à l'association fribourgeoise d'entraide et de dépannages. Mes remerciements s'adresse également à tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices au dépannage agricole qui comme chaque année, ont effectué un travail remarquable.

De plus, je remercie notre président Joël Marmy ainsi que tout le comité directeur sur qui j'ai pu compter durant mes deux années à la gérance du SECADA. Je souhaite une longue vie à l'association d'entraide et de dépannages en agriculture de notre canton et j'adresse à la nouvelle gérante Madame Catherine Zbinden Progin tous mes vœux pour l'avenir.

Lucien Eggertswyler
Granges-Paccot, le 25 janvier 2022